



HAL
open science

Controverse : Excluante, l'écriture inclusive ?

Magali Della Sudda, Marion Paoletti

► **To cite this version:**

Magali Della Sudda, Marion Paoletti. Controverse : Excluante, l'écriture inclusive ?. Travail, genre et sociétés, 2022, Le genre face aux armées - Excluante, l'écriture inclusive, 47, pp.149-152. 10.3917/tgs.047.0149 . halshs-03892183

HAL Id: halshs-03892183

<https://shs.hal.science/halshs-03892183v1>

Submitted on 9 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Excluante, l'écriture inclusive ?

Magali Della Sudda, Chargée de recherche CNRS, HDR, Centre Émile Durkheim, Pessac.
m.dellasudda@sciencespobordeaux.fr
Marion Paoletti, Professeure des Universités, Université de Bordeaux, Pessac.
Marion.paoletti@u-bordeaux.fr

Quelle meilleure candidate à la rubrique « Controverses » de *Travail, genre et sociétés* que l'écriture inclusive ? Depuis 2012, ce ne sont pas moins de 2 646 articles de presse qui y ont été dédiés d'après la base de données Factiva. Le sujet est âprement débattu à l'approche de chaque élection présidentielle, témoignant de l'investissement de la langue comme un symbole politique. À tel point que Les Républicains – qui l'avaient adoptée en 2017 – font de sa suppression l'un des axes de leur campagne en 2022. L'écriture inclusive s'est progressivement imposée comme la modalité privilégiée de neutralisation de la hiérarchie de genre dans la langue écrite. Loin de se réduire au point médian, elle a pris et continue de prendre des formes diverses et évolutives, avec des tentatives récentes d'unifier une grammaire du français inclusif développées par exemple par Alpheratz¹. Ainsi elle peut passer par la féminisation des noms, selon une finalité descriptive s'appuyant sur le genre morphologique des mots ou le genre syntaxique des déterminants ; la mise à distance de la règle du « masculin neutre » en privilégiant un accord de proximité ; introduire des articles ou des pronoms – recourant à ce genre disparu dans l'évolution du latin vers le français ; proposer une graphie spécifique pour marquer le genre féminin ou sortir de la binarité [Rosier, 2018]. Elle permet alors de désigner des sujets qui ne se définissent ni comme féminins ni comme masculins ou de neutraliser le genre des noms, pronoms et adjectifs [Gérardin-Laverge, 2020]. Ces évolutions ont suscité réserves et critiques qui ne sont pas limitées à la France. La controverse y revêt toutefois une dimension politique et médiatique singulière.

Face à la demande d'une langue qui puisse désigner le genre des objets ou des sujets, les institutions ont longtemps résisté. Dès le début du XX^e siècle, l'Académie Française s'opposait à la féminisation des noms de « métiers d'hommes » [Rennes, 2013], pourtant en usage à d'autres époques. Si l'Académie publie en 2019 un rapport favorable à la féminisation des fonctions et noms de métiers, c'est à l'encontre de ses positions maintes fois réaffirmées auparavant de prédilection pour le masculin universel, reflétant ainsi des rapports sociaux de sexe inégalitaires. Elle lançait « un cri d'alarme » en 2017 face au « péril mortel » que constitue cette « aberration inclusive² ». En novembre 2017, une tribune initiée par l'historienne Éliane Viennot et signée par 314 enseignant·e·s y répondait en affirmant « Nous n'enseignerons plus que “le masculin l'emporte sur le féminin” »³.

L'écriture inclusive sème la panique chez ses adversaires qui trouvent des relais médiatiques et politiques : plusieurs propositions de loi ont été déposées pour l'interdire. Les arguments classiques de la complexité et de la laideur ont cédé la place à l'argument démocratique : la graphie inclusive générerait une exclusion de fait de personnes en situation de handicap (aveugles, malvoyantes, dyslexiques, etc.) et compliquerait l'apprentissage du français [Sprenger-Charolles, 2021]. Elle tendrait à marginaliser les catégories sociales défavorisées, qui ne comprendraient pas la logique et les pratiques de la féminisation de la langue, portée par une élite universitaire carriériste au mépris de l'égalité sociale [Garrigou, 2021]. Si cette dernière affirmation ne résiste pas à l'épreuve des faits – les inégalités de genre étant encore structurantes dans le monde académique comme ailleurs ; il reste à démontrer que l'usage de l'écriture inclusive favorise la carrière des impétrantes – *Travail, genre et sociétés* a souhaité appréhender le débat sous cet angle : Qui l'écriture inclusive exclut et inclut-elle précisément ?

Il faut rappeler que l'écriture n'est qu'une des déclinaisons du langage inclusif : « L'écriture inclusive désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égalité des représentations entre les femmes et les hommes » [Haddad et Baric, 2016]. Elle recouvre différentes formes, graphiques et syntaxiques, favorisant l'égalité des sexes dans la langue : recours aux formes féminines – parfois oubliées - des noms et adjectifs, ajout de noms et articles féminins, double-flexion systématique, graphies adjonctives telles le point médian, le E majuscule ou minuscule pour signifier la présence des femmes, qui sont invisibilisées dans le masculin pluriel. Elle constitue aussi un outil pour sortir de la binarité du genre par l'invention de pronoms neutres, de néologisme ou l'usage de termes et périphrases épiciques [Mackenzie et Swamy, 2022].

Les critiques de ces efforts multiples adjoignent à l'adjectif « inclusif » le suffixe « iste » pour marquer un radicalisme qui malmène la langue. Nous remercions Danièle Manesse et Yana Grinshpun, toutes deux linguistes, de développer leur point de vue clarifiant les prémisses de la discussion. La féminisation des noms doit être distinguée, pour Danièle Manesse, de l'« écriture inclusive » qui bouleverse l'intelligibilité de la langue et sa dimension universaliste. Elle alerte sur la démultiplication des graphies au gré des identités politiques et sur l'innovation graphique [Manesse, 2021]. Yana Grinshpun récuse la prémisse du lien entre le langage et la domination masculine. Elle rappelle ainsi la déconnexion possible entre le genre grammatical et le sexe des personnes L'écriture de la langue, avec l'ajout de formes graphiques (point, parenthèse, tiret), génère l'essentiel de sa critique, notamment en raison des malentendus que cette graphie entraîne au lieu de les dissiper [Manesse, 2021] : le point médian résume ainsi l'écriture inclusive pour ses opposant·e·s. Le maintien de l'« existence du masculin neutre » et l'actuelle « langue commune » seraient plus intégratrices, justes et inclusives que l'écriture inclusive.

Les partisan·e·s d'une langue égalitaire élargie s'efforcent davantage dans cette controverse de prendre en compte l'argument de l'exclusion de la langue inclusive, notamment quand celle-ci revêt la forme d'une graphie spécifique. À l'évidence, des enquêtes empiriques sur les usages sont nécessaires et attendues. Les sociologues Marie Loison-Leruste et Gwenaëlle Perrier examinent avec attention les arguments de l'exclusion, d'une part, à partir des enjeux pédagogiques de l'apprentissage du français et, d'autre part, au titre de certains handicaps. Elles mettent à l'épreuve la solidité des arguments d'« exclusion », la dénonciation des « effets pervers d'une mesure égalitaire » leur apparaissant opportuniste et jouer une fonction réactionnaire. Catherine Leclerc et Michael David Miller offrent posent la question de l'appropriation de ce langage. L'un a rédigé le Guide de recherche sur l'écriture inclusive de la Bibliothèque de l'Université McGill (en ligne depuis mars 2018), qui fait référence. L'autre anime des sessions de formation à partir de ce guide dont elle livre les principaux enseignements, et notamment celui d'un usage plus facile de la nouvelle grammaire. Le gain sémantique et pédagogique paraît important. Éliane Viennot rappelle que cette exclusion supposée est postulée mais jamais montrée, faute d'enquêtes, et que l'hostilité au point médian se comprend mal au regard de l'acceptation ancienne de la parenthèse par exemple dans l'état civil, avec l'exemple routinier du « né(e) le... ». Enfin, la sociologue Françoise Vouillot souligne l'enjeu de la féminisation et de la masculinisation des noms de métier qui permet à chaque personne de se projeter dans un avenir et un imaginaire professionnel, à rebours de l'exclusion.

Les différents points de vue amènent à reconsidérer les arguments habituels et à envisager la multiplicité des usages de l'écriture inclusive pour mieux répondre à l'ambition universaliste de ses promoteurs et promotrices, qu'on utilise le point médian ou d'autres tournures, pour remédier aux inégalités de genre. La controverse elle-même a enrichi la réflexion du comité de rédaction sur les usages actuellement préconisés au sein de la revue et leurs perspectives d'évolution.

Bibliographie

- GARRIGOU Alain, 2021, « Sociologie de l'écriture inclusiviste », *Le Monde diplomatique*.
- GÉRARDIN-LAVERGE Mona, 2020, « Queeriser la langue, dénaturiser le genre », *Cahiers du Genre*, vol. 69, n° 2, p. 31-58.
- HADDAD Raphaël et BARIC Carline, 2016, *Manuel d'écriture inclusive*, Paris, Mots-Clés.
- MACKENZIE Louisa et SWAMY Vinay, 2022, « Introduction », in Louisa MACKENZIE et Vinay SWAMY (dir.), *Devenir non-binaire en français contemporain*, Paris, Le Manuscrit, p. 1-18.
- MANESSE Danièle, 2021, « Les grands écarts de l'écriture inclusive. Entre l'amour de la langue et l'amour de moi, moi, moi », *Cités*, vol. 86, n° 2, p. 71-86.
- RENNES Juliette, 2013, *Femmes en métiers d'hommes cartes postales, 1890-1920*, Paris, Bleu autour.
- ROSIER Laurence, 2018, « Écriture inclusive, j'écris ton nom », *La Revue Nouvelle*, vol. 2, n° 2, p. 42-50.
- SPRENGER-CHAROLLES Liliane, 2021, « Coût de l'opacité de l'orthographe sur l'apprentissage de la lecture », *Cités*, vol. 86, n° 2, p. 57-70.

¹ <https://www.alpheratz.fr/>

² <https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>

³ <http://www.slate.fr/story/153492/manifeste-professeurs-professeures-enseignerons-plus-masculin-emporte-sur-le-feminin>